



ITTO

**CONSEIL INTERNATIONAL
DES BOIS TROPICAUX**

Distr.
GENERALE

ITTC(XXXII)/21
18 mai 2002

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

TRENTE-DEUXIEME SESSION
13 – 18 mai 2002
Bali, Indonésie

DECISION 7(XXXII)

**GESTION DURABLE ET CONSERVATION DES
ECOSYSTEMES FORESTIERS DE LA MANGROVE :
PLAN D'ACTION OIBT SUR LA MANGROVE**

Le Conseil international des bois tropicaux,

Reconnaissant l'importance du rôle joué par les mangroves dans la conservation des écosystèmes, ainsi que dans l'économie des pays en développement possédant des littoraux ;

Notant la contribution significative de l'OIBT à la gestion durable des écosystèmes forestiers de la mangrove, dont ses activités menées en collaboration avec la Société internationale pour les écosystèmes de la mangrove (*Society for Mangroves Ecosystems*);

Rappelant le Plan d'action OIBT de Yokohama 2002-2006, lequel, *inter alia*, promeut la conservation, la réhabilitation et l'aménagement durable des écosystèmes forestiers menacés, dont celui des mangroves forestières, en collaboration avec des organisations pertinentes ;

Réitérant les avantages que doit amener la gestion durable des mangroves ;

Rappelant la Décision 9(XXIX) qui priait le Directeur exécutif *inter alia* d'élaborer un plan de travail pour aider les Membres dans la conservation, la réhabilitation et la gestion des mangroves ;

Rappelant en outre la Décision 7(XXXI) qui priait le Directeur exécutif de réunir un atelier international sur la mangrove et un Panel d'experts devant réviser le projet de plan de travail OIBT sur la mangrove ;

Prenant acte du Rapport du Panel d'experts relatif au plan de travail OIBT sur les mangroves, et le plan de travail OIBT sur la mangrove, annexé à la présente Décision ;

Reconnaissant que l'OIBT est une parmi plusieurs organisations engagées dans des travaux sur la mangrove comme il ressort de l'atelier international sur les mangroves ;

Reconnaissant les ressources limitées de l'OIBT et la nécessité de maintenir un équilibre entre les nombreux objectifs de l'organisation ;

Comprenant que les activités de l'OIBT sur la mangrove doivent être en accord avec le mandat de l'OIBT et s'effectuer dans le cadre du cycle régulier de ses projets ;

/ ...

Décide de :

1. Recommander le plan de travail OIBT révisé sur la mangrove aux pays membres pour servir de guidance dans la formulation de projets de conservation, réhabilitation et gestion des mangroves forestières;
2. Recommande en outre que le Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets prenne en considération le Plan de travail OIBT sur la mangrove dans son évaluation et sa prise en considération des propositions de projets ; et
3. Autoriser le Directeur exécutif à faire le nécessaire pour assurer la publication et la distribution du Plan de travail OIBT sur la mangrove auprès des membres et d'autres intéressés aussi diligemment que possible.

ANNEXE

PLAN DE TRAVAIL OIBT SUR LA MANGROVE 2002-2006

SOMMAIRE

Sigles et abréviations	4
Enoncé de mission de l'OIBT sur les mangroves	5
1. Introduction	5
1.1 Importance et singularité des mangroves	5
1.2 Problèmes et impacts	6
1.3 Activités actuellement engagées sur les mangroves	7
1.3.1 OIBT	7
1.3.2 Autres organisations	8
1.4 Autres considérations	8
2. Objectif du Plan de travail	9
3. Activités	9

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BAsD [ADB]	Banque asiatique de développement
ACDI [CIDA]	Agence canadienne de développement international
Danced	Corporation danoise pour l'environnement et le développement
ADN	Acide désoxyribonucléique
UE	Union européenne
OAA [FAO]	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
GLOMIS	<i>Global Mangrove Database and Information System</i>
ISME	Société internationale pour les écosystèmes de la mangrove
AIBT [ITTA]	Accord international des bois tropicaux
CIBT [ITTC]	Conseil international des bois tropicaux
OIBT [ITTO]	Organisation internationale des bois tropicaux
UICN [IUCN]	Union mondiale pour la nature
IUFRO	Union internationale des organismes de recherche forestière
JICA	<i>Japan International Co-operation Agency</i>
NATMANCOM	Comité national de la mangrove
PNUD [UNDP]	Programme des Nations unies pour le Développement
UNEP	Programme des Nations unies pour l'Environnement
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture
USAID	Agence états-unienne du développement international

ENONCE DE MISSION DE L'OIBT SUR LES MANGROVES

L'OIBT vise à promouvoir la conservation, la réhabilitation, et la gestion durable des mangroves au profit de la communauté mondiale et des communautés particulières vivant dans les mangroves et leur proximité, en se livrant à des activités qui entrent dans le cadre de l'AIBT.

Les travaux de l'OIBT sur les mangroves seront effectués en collaboration avec des organisations pertinentes et en se fondant sur la recherche scientifique la plus exigeante, ainsi que sur les savoirs et systèmes de valeurs traditionnels.

1. Introduction

L'OIBT est l'une des principales organisations internationales s'intéressant à la gestion rationnelle des mangroves et à leur exploitation durable. Au cours de la dernière décennie, l'OIBT a effectué des travaux de projets importants destinés à pérenniser l'exploitation des mangroves, leur conservation et leur restauration dans plusieurs pays de différentes régions du monde.

En novembre 2000, le Conseil international des bois tropicaux, par sa Décision 9(XXIX) (annexe 2) réaffirmait et renforçait sa politique en faveur des mangroves. En outre, le OIBT reconnaît l'importance des mangroves en l'énonçant de manière explicite dans le projet de Plan d'action OIBT pour la période 2002-2006, lequel prévoit entre autres que l'Organisation "favorise la conservation, la réhabilitation et l'exploitation durable des mangroves en collaboration avec les organisations concernées". La Décision 7(XXXI) du Conseil a conduit à la tenue d'un atelier international sur la mangrove au début de 2002 ; et, suite à un examen effectué par le Groupe d'experts, à l'élaboration du présent Plan de travail. Le Plan de travail OIBT sur la mangrove doit sous-tendre les travaux futurs de l'Organisation dans ce domaine pendant les années 2002-2006.

Les travaux de l'OIBT sur les mangroves s'inscrivent dans les objectifs de l'Organisation, tels qu'énoncés à l'article premier de l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT). Ces objectifs se répartissent en trois grandes catégories :

- Consultation effective et coopération entre les membres sur des dossiers relatifs au commerce international et à l'utilisation des bois tropicaux et à la gestion durable de ses ressources;
- Promotion, expansion, diversification et renforcement du commerce des bois tropicaux et plus grande transparence du marché;
- Encouragement au reboisement et à la gestion forestière, à l'utilisation durable et à la conservation de la forêt tropicale et de ses ressources génétiques.

Les biens et services de l'écosystème de la mangrove comportent des liens avec les objectifs de l'OIBT. Lorsqu'une consultation et une coopération sont promues entre des pays producteurs et des pays consommateurs de bois de la mangrove, qu'apparaît une plus grande diversification et que s'instaure la transparence dans le commerce international des produits de la mangrove, le partage des revenus se fait plus équitable et la tendance à une surexploitation de la ressource tend à s'estomper. En outre, lorsque les producteurs sont encouragés à reboiser, à opérer la réhabilitation, la conservation et la bonne gestion de l'écosystème de la mangrove, et qu'ils reçoivent une assistance pour ce faire, le résultat en est une mangrove forestière saine et restaurée où sont reproduites les conditions naturelles. Les écosystèmes de mangrove réhabilités restituent tous les avantages de l'écosystème aux populations riveraines dont ils assurent la subsistance, y compris grâce aux produits que ces dernières s'y procurent dans un but de commerce international.

1.1 Importance et singularité des mangroves

Les mangroves constituent un écosystème tropical singulier, présent de manière la plus abondante le long des cordons littoraux abrités où l'on trouve des vasques ou des bas-fonds boueux ou sableux soumis au flux et au reflux des marées. Les mangroves s'étendent souvent dans les régions subtropicales le long des rivages orientaux des continents et des grandes terres émergées où les eaux

tièdes des courants marins littoraux favorisent leur développement. Le développement, la structure et la dynamique des écosystèmes de la mangrove sont régis par l'interaction des eaux marines côtières et des eaux douces ou saumâtres des écoulements terrestres.

En général, les caractéristiques géographiques, la topographie de la frange littorale, dont sa géomorphologie, et le régime des marées conditionnent la présence ou l'absence de la mangrove, ainsi que son extension. La structure, les propriétés physiques et la composition chimique, la salinité, l'acidité du sol et des sédiments, la nature du substrat ainsi que le climat, déterminent le développement, la croissance et la productivité de l'écosystème de la mangrove.

Les mangroves diffèrent des autres écosystèmes forestiers en ceci qu'elles reçoivent de grands apports de matières et d'énergie en provenance du milieu terrestre comme du milieu marin. Elles emmagasinent de grandes quantités de carbone organique. Elles montrent un fort degré de diversité structurelle et fonctionnelle, ce qui les situe parmi les écosystèmes les plus complexes. Ecologiquement, les mangroves représentent une zone de transition assez marquée entre le milieu marin et celui de eaux douces. C'est ainsi que seules une flore et une faune présentant une large tolérance physiologique peuvent subsister dans un tel environnement. Il n'est pas d'autre association végétale ni d'autres végétaux ligneux ou herbes au monde qui prennent racine et se développent en formation forestière dans la zone intertidale. En dépit de cet habitat exigeant, les écosystèmes de mangrove abritent un large spectre de diversité biologique végétale et animale. En terme de biodiversité animale, les écosystèmes de la mangrove servent d'habitat à de nombreuses espèces d'oiseaux, mammifères, reptiles, poissons, mollusques et crustacées, ainsi qu'à une large gamme de micro-organismes jusqu'à présent inconnus. Bien que l'existence d'une faune endémique à la mangrove soit un phénomène rare, certaines espèces sont fortement dépendantes de ces écosystèmes.

Les mangroves assurent de nombreuses autres fonctions, dont la stabilisation des littoraux, la prévention de l'érosion, le filtrage biologique, et servent aussi de piège pour plusieurs polluants. Les mangroves sont aussi des écosystèmes singuliers où il arrive que les scientifiques découvrent des processus écologiques ou physiologiques nouveaux ou mal connus, des liens entre morphotypes et des séquences ADN de la flore et de la faune, des réponses à un taux de CO₂ atmosphérique élevé, etc.

En outre, les mangroves fournissent des biens économiques nombreux. Bois de feu, charbon de bois, grumes et matière première pour l'industrie du papier et des panneaux de particules sont autant de produits ligneux utiles obtenus de la mangrove forestière. Les mangroves fournissent des substances médicinales et du fourrage, et offrent des habitats et des pépinières naturelles à de nombreuses espèces aquatiques importantes. Les mangroves sont aussi de plus en plus considérées comme des lieux de visite touristique. S'il est vrai que si les produits des écosystèmes de la mangrove ne jouent pas généralement un rôle très important dans le commerce international, ils n'en sont pas moins très importants pour les communautés locales. Des plans de gestion intégrée sont nécessaires pour prendre en considération la complexité des biens et services offerts par la mangrove.

1.2 Problèmes et impacts

Ces dernières années, la surexploitation et la destruction des mangroves, dues aux activités anthropiques, ont causé de graves préjudices à ces écosystèmes dans le monde entier. Le sol de la mangroves n'offre en général qu'un intérêt marginal pour l'agriculture, cela n'empêche pas les conversions de mangroves en terres agricoles de se multiplier dans de nombreux endroits. Dans plusieurs parties du monde, les mangroves ont été détruites pour créer des mares à crevettes dont la production ne peut être rendue durable à long terme en raison de la teneur élevée du sol en sulfates acides, de maladies virales, etc.. La destruction de la mangrove est également due à une variété de raisons : besoins de bois-énergie, prospection et production pétrolières, conversion des terrains pour l'élevage, pour l'industrie du sel et le développement d'infrastructures côtières (installations portuaires, développement urbain et industriel, aéroports, centrales nucléaires, et autres). La demande internationale et nationale se portant sur les ressources de la mangrove et ses territoires constituent à présent une des principales causes de la destruction des mangroves. Des politiques et des législations insuffisantes (ou leur défaut d'application) contribuent à la destruction et la dégradation des mangroves. Cela s'explique en

partie par le manque d'informations sur les mangroves, ou l'inaccessibilité de ces informations. Pendant la décennie écoulée, environ 1000 km² de mangroves ont été détruits annuellement. Les mangroves ne sont pas des friches, et leur destruction, quelle qu'en soit la finalité, entraîne invariablement une dégradation écologique et un appauvrissement de la population riveraine. La restauration des mangroves dégradées peut s'avérer extrêmement coûteuse et longue à obtenir.

Tous les facteurs abiotiques et biotiques agissant sur les écosystèmes de la mangrove varient d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays. Par-delà ces facteurs, les facteurs anthropiques ont induit des modifications dans la quasi totalité des mangroves du monde, et ce presque entièrement dans un sens négatif. Les altérations de toutes sortes que connaît ce milieu sont devenues de plus en plus dommageables au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Ces altérations ont touché la répartition, l'étendue et la santé des différentes espèces et de l'écosystème considéré dans son ensemble. Partout dans le monde, les littoraux sont des zones extrêmement dynamiques. Ils peuvent être décrits comme un système chaotique où un nombre infini de variables entrent en interaction constante et incessante. La nature chaotique des systèmes présents dans les zones littorales rend les changements difficiles à anticiper, et souvent spectaculaires.

Les mangroves sont le lieu d'habitation de millions de personnes occupant des littoraux surpeuplés, à qui elles assurent des moyens d'existence, et cependant, l'avis des autochtones est rarement sollicité en matière d'aménagement de ce milieu. Une sensibilisation du public concernant les mangroves et leur conservation fait souvent défaut. La nécessité est urgente de réunir les populations et les nations pour faire appliquer les savoirs et la sagesse nés de l'expérience dans l'intérêt d'un usage judicieux de la mangrove. De manière générale, l'attitude contemporaine voudrait que les mangroves constituent un élément qui peut être sacrifié. La croyance est en effet largement répandue selon laquelle après une coupe rase, ce type particulier de forêt puisse se régénérer spontanément. En fait il n'en est rien, ce cas de figure ne se produisant que dans des conditions très particulières et généralement avec une assistance humaine. Beaucoup ne voient dans les mangroves guère autre chose que du bois de service et du charbon de bois de bonne qualité, et des éclats de bois pour l'industrie, et ce en dépit des nombreux bénéfices et fonctions énumérés à la section 1.1. Les avantages indirects que procure la mangrove sont facilement oubliés et mis de côté lorsque des profits rapides peuvent être réalisés en la convertissant à d'autres usages.

L'expérience de l'OIBT et d'autres organisations a permis d'établir qu'une utilisation incontrôlée de la mangrove conduit à des abus, qui s'accompagnent d'un gaspillage des richesses naturelles et entravent la régénération naturelle. Il est donc impératif de définir la manière et les moyens d'une gestion rationnelle qui corresponde aux besoins et contraintes écologiques et socioéconomiques et qui soit adaptée aux particularités locales. Cette gestion ne peut cependant être pleinement développée et mise en oeuvre au niveau local sans la collaboration des populations riveraines, des législateurs et des professionnels expérimentés de la mangrove, et elle doit intégrer le développement de moyens d'existence autres reconnus viables.

1.3 Activités actuellement engagées sur les mangroves

1.3.1 OIBT

L'OIBT a grandement contribué à la conservation, la réhabilitation et la gestion des forêts tropicales y compris les mangroves à travers les gouvernements, individus et organisations. L'organisation a parrainé plusieurs projets dans le monde dans le but d'accomplir son objectif majeur de mise en gestion durable des forêts tropicales du monde. On trouvera résumée l'expérience étendue de l'OIBT en matière de conservation, réhabilitation et gestion des écosystèmes de mangroves dans le rapport de l'Atelier international OIBT sur la mangrove qui s'est tenu à Cartagena (Colombie) en février 2002.

Entre 1990 et 2001, l'OIBT a apporté son appui financier à des projets sur la mangrove pour un montant total de 9 millions de dollars US dans les pays membres. Les projets comprennent des activités de recherche, des ateliers sur la conservation et l'utilisation durable des forêts de mangroves, la mise en place d'un réseau international pour la conservation et l'exploitation durable des ressources génétiques

de la mangrove forestière, la création d'une base de données sur la mangrove et la publication de l'atlas mondial des mangroves et du manuel pour la restauration des écosystèmes de mangroves.

1.3.2 Autres organisations

L'intérêt de la recherche pour les écosystèmes de mangroves et leur gestion a connu un essor récent chez de nombreux acteurs. C'est ainsi qu'outre l'OIBT, de nombreuses organisations mènent des activités de recherche, conservation, réhabilitation et gestion des écosystèmes de mangroves. Des organisations telles que la Banque asiatique de développement (BAsD), l'ACDI, le Danced, l'Union européenne, l'OAA [FAO], l'ISME, l'Union mondiale pour la nature, l'UIFRO, la Convention Ramsar, le PNUD, PNUE, l'UNESCO, l'USAID, *Wetlands International*, ainsi que de nombreuses organisations nationales, non gouvernementales et à vocation éducative ont parrainé plusieurs programmes sur la conservation et la gestion des écosystèmes de mangroves. Les expériences d'un certain nombre de ces organisations en matière de conservation, réhabilitation et gestion des écosystèmes de la mangrove sont résumées dans le rapport de l'Atelier international OIBT sur la mangrove qui s'est tenu à Cartagena (Colombie) en février 2002.

Les domaines où d'autres organisations interviennent sous forme de projets sont, entre autres, les suivants:

- Études de cas "tourisme et environnement";
- Réalisation de pépinières et de projets de plantation dans les mangroves;
- Remaniement d'infrastructures ferroviaires et portuaires;
- Apiculture dans les mangroves forestières;
- Production de guides pratiques sur les mangroves;
- Création de parcours pédestres dans les mangroves; et
- Création de zones protégées

L'OIBT a engagé un travail en collaboration avec plusieurs de ces organisations sur les mangroves, notamment avec l'ISME pour produire l'atlas mondial des mangroves et d'autres réalisations notables.

1.4 Autres considérations

La complexité de la mangrove forestière, l'adaptabilité et la vulnérabilité des espèces composant la mangrove et la totalité de l'écosystème sont les réalités fondamentales à prendre en considération dans la construction de tout plan de travail global sur la mangrove. Pour acquérir la connaissance de la bio-écologie de la mangrove, de l'utilisation et de la gestion rationnelles du système, un grand nombre de variables doivent être prises en compte.

L'expérience passée montre clairement que les connaissances acquises dans l'utilisation des mangroves d'un lieu donné ne peuvent être directement transposées à d'autres zones sans adaptation préalable aux conditions du milieu local. Les plans de travail locaux circonstanciés qui envisagent et intègrent les intérêts et les savoirs des populations locales devraient toujours être élaborés sur cette base. La valeur des mangroves forestières varie considérablement d'un lieu à l'autre en fonction de la composition des espèces, de la productivité locale du système et de celle des différents espèces, ainsi qu'en fonction des besoins de la population locale, qu'il s'agisse de son économie vivrière, de son commerce ou de ses exportations.

L'interaction entre les agences internationales, les universités et les laboratoires spécialisés doit être renforcée comme il se doit pour faciliter la recherche et les financements en faveur des mangroves. Dans ce contexte, la collaboration et l'assistance de tous les porteurs d'intérêt sont essentielles pour permettre la bonne exécution du présent Plan d'action OIBT sur la mangrove.

2. Objectif du plan de travail

L'objectif de ce plan de travail est d'encadrer les travaux de l'OIBT sur les mangroves durant la période 2002-2006, et de guider la démarche des pays membres sollicitant un appui de l'Organisation sous forme d'activités de projets de gestion, conservation et réhabilitation des mangroves. Le plan de travail peut aussi servir à encadrer les activités menées sur les mangroves par l'OIBT en collaboration avec d'autres entités.

3. Activités

La liste suivante d'activités, qui se répartissent en six domaines, est fournie comme recommandation issue des avis émis par un groupe d'experts de la mangrove. Dans la formulation de ces activités, le Groupe a pris en compte les commentaires des membres du Conseil, les recommandations de l'Atelier international sur la mangrove, et le projet de Plan de travail sur la mangrove examiné à la trente et unième session du CIBT. Les critères retenus pour sélectionner les activités inscrites à ce Plan de travail sont les suivants :

1. L'historique des travaux que l'OIBT a menés avec fruit dans ce domaine
2. La pertinence au mandat de l'OIBT (article premier de l'AIBT – Objectifs)
3. La pertinence aux domaines de programmes spécifiés dans la Décision 9(XXIX) comme suit :
 - Sensibiliser les Membres à la nécessité de promouvoir la conservation des mangroves.
 - Encourager la coopération entre les Etats membres afin d'intensifier les activités OIBT de conservation des mangroves existantes, et de réhabilitation ou restauration des mangroves dégradées.
 - Promouvoir l'aménagement et l'exploitation durables des mangroves;
4. Le champ géographique (limité aux membres de l'OIBT)
5. La durée de l'activité
6. L'avantage comparé de l'OIBT
7. Les implications financières pour l'OIBT

Les activités seront effectuées par des organisations dans les pays membres, par l'OIBT ou par les deux, et toutes les fois que possible en collaboration avec d'autres organisations pertinentes. Ces activités doivent être soumises et exécutées dans le cadre du cycle de projets OIBT, en prenant en compte les niveaux appropriés de ressources financières et humaines à y affecter et l'équilibre général de l'ensemble des activités de l'Organisation.

Domaine 1: conservation et gestion durable

- Evaluer les méthodologies et directives existantes en matière d'évaluation qualitative et quantitative des aspects des mangroves, et, s'il y a lieu, en développer de nouvelles
- Evaluer les critères et indicateurs existants en matière de gestion durable des écosystèmes de la mangrove, et, s'il y a lieu, en développer de nouveaux
- Encourager les membres et, lorsqu'il y a lieu, les aider à:
 - mettre en oeuvre la gestion durable des mangroves et créer des zones de protection de la mangrove, y compris des zones tampons entourant ces zones et influant sur elles
 - préparer et mettre en oeuvre des plans de gestion des mangroves
 - mettre en place des accords bilatéraux et multilatéraux portant sur des zones de conservation transfrontières
 - réhabiliter les mangroves dégradées

Domaine 2: information et sensibilisation sur la mangrove

- Entretien et étendre les bases de données existantes sur les mangroves et améliorer leur accès, [par exemple le *Global Mangrove Database and Information System (GLOMIS)*]
- Mettre à jour et réviser l'Atlas mondial des mangroves

- Prêter son concours à une Année internationale des mangroves dans le cadre du système des Nations unies, et y participer.
- Encourager les membres et, lorsqu'il y a lieu, les aider à:
 - publier et diffuser des informations sur la mangrove dans des langues locales ;
 - conduire les évaluations, le suivi, la cartographie, la démarcation des limites, etc., lorsque des informations fiables sur les ressources de la mangrove font défaut.

Domaine 3: aspects socio-économiques

- Encourager les membres et, lorsqu'il y a lieu, les aider à:
 - effectuer des travaux qui évaluent la contribution des mangroves et l'impact de leur dégradation sur les communautés locales, et engendrent à partir des mangroves des avantages socioéconomiques durables pour les communautés locales
 - documenter et promouvoir l'utilisation de systèmes traditionnels de connaissance et de gestion des mangroves
 - conduire des études d'évaluation de produits ligneux et non ligneux et de services issus des mangroves

Domaine 4: fonctions et santé de l'écosystème de la mangrove

- Encourager les membres et, lorsqu'il y a lieu, les aider à:
 - Effectuer des études et des projets qui contribuent à l'intelligence de la structure de l'écosystème forestier de la mangrove, de sa croissance et de son fonctionnement;
 - Effectuer des activités systématiques de recherche et de suivi devant servir à évaluer la santé des espèces composant la mangrove et celle de leur habitat, en s'intéressant, y compris et sans limitation, aux effets des changements climatiques et de l'élévation du niveau des mers
 - Effectuer des études des impacts écologiques des récoltes de bois et d'autres actions anthropiques (altérations hydrologiques, aménagement de mares à crevettes, etc.) sur les différents types d'écosystème de la mangrove, et d'autres études sur les technologies innovantes de réduction des effets adverses des utilisations anthropiques.

Domaine 5: coopération et édification des capacités

- Dispenser des formations et attribuer des bourses de recherche, à travers le Programme OIBT de bourses de recherche, avec pour intention de répandre et d'enrichir la connaissance des écosystèmes de la mangrove, l'intelligence de leur fonctionnement et les savoir-faire qui s'y rattachent.
- Encourager les membres et, lorsqu'il y a lieu, les aider à:
 - Créer des Comités nationaux de la mangrove (NATMANCOMs) afin de coordonner toutes les activités intéressant les écosystèmes de la mangrove
 - Accroître la capacité de gestion de la mangrove chez les agents vulgarisateurs, les fonctionnaires de l'Etat et les dirigeants locaux
 - Encourager et appuyer les liens de coopération, entretenus par l'instauration de réseaux, la tenue d'ateliers, etc., entre tous les acteurs (organismes nationaux et internationaux, collectivités locales, secteur privé, ONG environnementales) chargés de la conservation et de l'utilisation durable des écosystèmes de la mangrove.

Domaine 6: orientations et législations

- Encourager les membres et, lorsqu'il y a lieu, les aider à:
 - Formuler des lois et des orientations sur les mangroves avec la participation de tous les porteurs d'intérêt, et les faire appliquer et respecter
 - Conduire des analyses des lois et orientations existantes et de leurs impacts sur la gestion et la conservation des mangroves.

* * *